

A l'attention Mme et M.
Pfeffel
à Durambé

Objet demande
prêt.

Suite à votre lettre du 16 juillet
1960 j'ai l'honneur de vous faire savoir
que les EPC ne ont pas habilité
à accorder des avances pour ~~acheter~~
~~financer~~ des l'achat d'un moyen de
locomotion.

Mes demandez ~~sous~~ une avance
de 5.000 f. et mes be n'entamez même pas
l'objet que mes désirez acheter. (Vélo, moto, auto)

Enfin mes ai été pas obligé de
voter habilité à Ruhengeri. Mes avances droit à
un logement gratuit à Durambé, on a de
faire à une indemnité de logement.

AT

ATM

7



Ruhengeri 17.2.60

Kwa Bwana Polministratur de Teritorie
Ruhengeri

Kandu ngorubera Umwanya wo kububiza
amagambo mite 100 8 cyanga ejo mugito
ndo uko mwabishaka
mbaye ngorushimiye

Bugye Rwamidura Henni

